RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00265
Numéro SIREN : 404 048 704
Nom ou dénomination : ABAG (Abattoirs de GRENOBLE)

Ce dépôt a été enregistré le 16/02/2022 sous le numéro de dépôt B2022/002758

ABAG – Abattoirs de Grenoble

Société par Actions Simplifiée au capital de 150.000 euros
Siège social : 2 avenue de la Louisiane – 38120 LE FONTANIL-CORNILLON
404 048 704 R.C.S. GRENOBLE

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2021

APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 1ER FEVRIER 2022

Pour copie certifiée conforme,

Le Président
Monsieur Éric ROCHAS
Es qualités de la société Pôle Viande Coopératif

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/08/2021 12			Exercice N-1 31/08/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	28 459.86	27 879.86	580.00		580.00	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	139 758.30	139 758.30				
	Installations techniques, matériel et outillage	204 795.92	168 480.51	36 315.41	26 041.59	10 273.82	39.45
	Autres immobilisations corporelles	314 873.68	122 031.14	192 842.54	43 272.46	149 570.08	345.65
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	800.00		800.00	800.00		
	Total II	688 687.76	458 149.81	230 537.95	70 114.05	160 423.90	228.80
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	21 803.38		21 803.38	16 307.23	5 496.15	33.70
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				57 300.00	57 300.00-	100.00-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	455 951.97	7 249.59	448 702.38	466 331.84	17 629.46-	3.78-
	Autres créances	149 223.39		149 223.39	23 061.91	126 161.48	547.06
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	70 000.00		70 000.00		70 000.00	
	Disponibilités	890 716.49		890 716.49	690 314.23	200 402.26	29.03
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	14 036.51		14 036.51	61 230.33	47 193.82-	77.08-
	Total III	1 601 731.74	7 249.59	1 594 482.15	1 314 545.54	279 936.61	21.30
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 290 419.50	465 399.40	1 825 020.10	1 384 659.59	440 360.51	31.80

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 800.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/08/2021 12	Exercice N-1 31/08/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	150 000.00	150 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation	80 504.89	80 504.89		
	Réserves				
	Réserve légale	15 000.00	4 866.00	10 134.00	208.26
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	298 831.91	92 446.40	206 385.51	223.25
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	280 548.15	216 519.51	64 028.64	29.57
	Subventions d'investissement	57 092.43	3 926.59	53 165.84	NS
	Provisions réglementées				
	Total I	881 977.38	548 263.39	333 713.99	60.87
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	22 000.00	74 000.00	52 000.00-	70.27-
	Provisions pour charges	41 909.53	25 771.30	16 138.23	62.62
	Total III	63 909.53	99 771.30	35 861.77-	35.94-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	155 659.46		155 659.46	
	Concours bancaires courants	39.55	52.14	12.59-	24.15-
	Emprunts et dettes financières diverses	35 116.69	35 116.69		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	261 197.49	255 768.21	5 429.28	2.12
	Dettes fiscales et sociales	403 040.89	420 725.11	17 684.22-	4.20-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	24 079.11	24 962.75	883.64-	3.54-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	879 133.19	736 624.90	142 508.29	19.35
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 825 020.10	1 384 659.59	440 360.51	31.80
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	896 356.19	736 624.90		

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Durant cet excercice il a été réglé 29600 € pour le litige Malovic ; une provision relatif à la saisine du tribunal des affaires de sécurité sociale a été effectué pour un montant de 22000 €

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Conditions particulières d'activité pendant la période

(Texte narratif libre)

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

(Deux paragraphes optionnels pour justifier et compléter l'utilisation de l'approche ciblée) :
(Cette approche est particulièrement adaptée)

- Lorsque le niveau d'incertitude, notamment du fait d'un manque de recul par rapport à l'événement, reste élevé et rend une démarche d'ensemble délicate
- Lorsqu'il est difficile de mesurer les impacts de l'événement par rapport à une référence aisément utilisable sur les différents postes de produits et de charges
- Lorsque les interactions entre incidences sur les produits et incidences sur les charges sont complexes, notamment en termes d'hypothèses et de jugement, et donc difficiles à mettre en cohérence
- Lorsque l'entreprise souhaite privilégier une communication elle aussi ciblée

(ou)

L'événement Covid-19 ne constitue pas à lui seul un indice de perte de valeur pour l'évaluation des actifs. L'existence d'un indice de perte de valeur n'est confirmée qu'à l'issue d'un examen des caractéristiques propres à l'entreprise. Il a donc été procédé aux tests de valeur nécessaires pour apprécier la situation.

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Les incertitudes éventuelles
(Texte narratif libre)

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/08/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	27 752		708
Installations générales agencements aménagements des constructions	139 758		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	207 765		30 377
Installations générales agencements aménagements divers	92 598		212 522
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	41 647		3 120
TOTAL	481 767		246 019
Prêts, autres immobilisations financières	800		
TOTAL	800		
TOTAL GENERAL	510 319		246 727

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			28 460	28 460
Installations générales agencements aménagements constr.			139 758	139 758
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		33 346	204 796	204 796
Installations générales agencements aménagements divers		15 524	289 596	289 596
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		19 489	25 278	25 278
TOTAL		68 359	659 428	659 428
Prêts, autres immobilisations financières			800	800
TOTAL			800	800
TOTAL GENERAL		68 359	688 688	688 688

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	27 752	128		27 880
Installations générales agencements aménagements constr.	139 758			139 758
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	181 723	19 813	33 056	168 481
Installations générales agencements aménagements divers	51 958	57 047	9 064	99 941
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	39 014	2 565	19 489	22 091
TOTAL	412 453	79 425	61 608	430 270
TOTAL GENERAL	440 205	79 553	61 608	458 150

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	128				
Instal.techniques matériel outillage indus.	8 437	11 376			
Instal.générales agenc.aménag.divers	8 944	48 103			
Matériel de bureau informatique mobilier	1 209	1 356			
TOTAL	18 590	60 835			
TOTAL GENERAL	18 718	60 835			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	800		800
Clients douteux ou litigieux	14 088	14 088	
Autres créances clients	441 864	441 864	
Taxe sur la valeur ajoutée	33 192	33 192	
Divers état et autres collectivités publiques	107 503	107 503	
Débiteurs divers	8 528	8 528	
Charges constatées d'avance	14 037	14 037	
TOTAL	620 012	619 212	800

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	40	40		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	155 659	49 095	106 565	
Emprunts et dettes financières divers	117	117		
Fournisseurs et comptes rattachés	261 197	261 197		
Personnel et comptes rattachés	201 322	201 322		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	97 788	97 788		
Impôts sur les bénéfices	45 140	45 140		
Taxe sur la valeur ajoutée	38 524	38 524		
Autres impôts taxes et assimilés	20 267	20 267		
Groupe et associés	35 000	35 000		
Autres dettes	24 079	24 079		
TOTAL	879 133	772 568	106 565	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	179 970			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	24 311			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	35.2941	4 250			4 250

La POLE VIANDE COOPERATIF possède toujours 92.89% du capital.
Le plan de continuation de la SAS ABAG en date du 15 janvier 2013 avait décidé de la répartition différente du capital.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	28 788	
ADIV - FRAIS DOSSIER DEMANDE EXPLOITATION	12 400	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Instal. Gén. des Constructions	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel et install.technique	Linéaire et Dégressif	3 à 5 ans
Install. et Aménag. généraux	Linéaire	5 à 10 ans
Install. Salle de découpe	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel et Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire et Dégressif	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	214 086
Autres créances	116 029
Total	330 116

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	40
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 445
Dettes fiscales et sociales	213 086
Total	256 571

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	14 037
Total	14 037

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Une provision pour engagement en matière de pensions et retraites est constatée au passif de la SAS ABAG

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	4 979
55 à 59 ans	6 à 10 ans	18 611
45 à 54 ans	11 à 20 ans	18 320
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		41 910

Hypothèses de calculs retenues

Hypothèses de calculs retenus:

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- indemnité calculée en fonction de la convention collective BETAIL-SICA
- probabilité de survie : tablea TH TF 02 - homologuée depuis 2005 (pas de nouvelle base 2017)
- probabilité de présence estimée d'après la rotation du personnel : méthode statistique INSEE/Ministère du Travail qui prend la moitié de la somme des entrées et des sorties rapportée à l'effectif en début de période
- taux d'actualisation: basé sur l'actualisation des salaires qui suivrait l'évolution du SMIC soir : 1.20%

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			41 910

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Autres :	
-ENGAGEMENTS PENSIONS RETRAITE	41 910
Total des accroissements	41 910

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- correction TA	899	771800
- correction formation continue	270	771800
- redevance sanitaire	3 328	778100
- reprise provision risque Malovic	74 000	787500
- quote part subvention	20 994	777000
Total	99 491	
Charges exceptionnelles		
- erreur interets créditeurs	49	671800
- règlements Affaire Malovic	29 600	671800
- dotation risque Malovic	22 000	687510
- vnc immobilisations corporelles	6 751	675200
Total	58 400	

ABAG – Abattoirs de Grenoble

Société par Actions Simplifiée au capital de 150.000 euros
Siège social : 2 avenue de la Louisiane – 38120 LE FONTANIL-CORNILLON
404 048 704 R.C.S. GRENOBLE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 1ER FEVRIER 2022

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2021

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le Président, constate que les comptes de l'exercice clos le 31 août 2021 font apparaître un bénéfice d'un montant de 280.548 euros, qu'elle décide d'affecter en totalité au poste « Autres réserves » créditeur, lequel sera ainsi porté de la somme de 298.832 euros à la somme de 579.380 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'il n'a été effectué aucune distribution de dividende au titre des trois (3) derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président
Monsieur Éric ROCHAS
Es qualités de la société Pôle Viande Coopératif